



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 28 novembre 2023

N° d'affaire : 2023.RRGR.104

Motion n° 077-2023

Révision de l'impôt sur les véhicules à moteur sans relèvement du montant total des recettes

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet de la motion

Berne, le 28 novembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général